



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 08 SEPTEMBRE 2011**

Présidence : M. Patrick ROBERT, Président

Présents : 32 membres

Excusés : 14 membres, soit :

MM. Cardamoni Silvano, Deppierraz André, Favre Philippe, Gaudard Fredy, Hagen André, Hanggeli Guy, Jeanmonod Philippe, Morier Samuel, Mounir Jean-Claude, Tarayeff Jean-Pierre
Mmes Deppierraz Liliane, Frias Monique, Gaudard Sandrine, Longchamp Claudine,

Absents : 3 (non excusés) membres, soit :

MM. Baumann André, Fucinos Manuel,
Mmes Fucinos Maria-Conception

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres, communications du Bureau et de la Municipalité.
- 2.- Préavis municipal N° 5/2011 relatif à l'autorisation d'acquisition et d'aliénation de faible importance (art. 4, ch. 6 de la Loi sur les communes et art. 13, ch. 5 du Règlement du Conseil général) accordée à la Municipalité pour la législature 2011 - 2016
- 3.- Préavis municipal N° 6/2011 relatif à l'autorisation de plaider accordée à la municipalité pour la législature 2011 - 2016
- 4.- Nomination des membres des commissions permanentes :
 - a. Pour la durée de la législature 2011 – 2016 :
 - commission de protection des données informatiques
 - commission de recours en matière d'imposition
 - b. Pour une année :
 - commission de gestion
 - commission des finances
- 5.- Nomination d'un scrutateur
- 6.- Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES, COMMUNICATIONS DU BUREAU ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Les procès-verbaux des séances du jeudi 05 mai 2011 et jeudi 16 juin 2011 sont adoptés.

Le Président procède à l'assermentation de neuf nouveaux membres : Mme Teresa Corbaz, MM. Mirko Bonfadelli, Pierre-Alain Collet, Michel Corbaz, Jacques Dufour, Jean Gumy, Philippe Martin, Claude Rapin, Jean Robert Turin.

Le nombre des membres du Conseil général s'élève à 49 personnes.

COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le président nous fait part de la démission de Mmes Fabienne Favre et Suzanne Dutoit.

Prochain conseil général : jeudi 03 novembre 2011

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Madame la syndique excuse l'absence de Mme Sandra Berset retenue par une séance du comité AJENOL.

A l'avenir chaque Municipal informera les membres du Conseil général des sujets qui concernent son dicastère.

Elle nous donne également quelques informations générales, soit :

- Le cœur Russe Kaluga sera parmi nous du 18 au 21 octobre prochain, mais aucun concert ne sera organisé dans notre commune.
- Dans le cadre du Jumelage, nous sommes invités à nous rendre à Boussens France durant le week-end de l'Ascension 2012. Une information sera diffusée aux habitants du village durant le mois de septembre.
- La nouvelle direction du Restaurant « Le Chalet » offrira vendredi 9 septembre, entre 16h et 19h un apéritif pour sa réouverture.

Madame la syndique passe la parole à Monsieur Claude Champion qui nous donne les informations suivantes :

- Pour donner suite à l'implantation de poubelles enterrées « Molok » et en conclusion des réponses du Conseil d'Etat, suite au recours de M. Etienne Vermeulen, la Municipalité va, tout d'abord, répondre à tous les signataires de la pétition.
- De plus, suite à un arrêté du Tribunal Fédéral du 4 juillet 2011, la Municipalité est contrainte d'attendre une information du Conseil d'Etat afin de conclure la réalisation de notre nouveau règlement communal sur le tri des déchets. Toutefois elle reste mobilisée afin de réaliser la pose du nouveau concept de collecte des ordures ménagères et ne manquera pas de nous informer dès qu'il y aura du nouveau.

Autres informations : le samedi 1^{er} octobre « Portes ouvertes sur nos déchets ». Dès 10h chez Valorsa SA, En Fleuret à Penthaz. Ouvert à la population ainsi qu'à toutes les personnes intéressées à découvrir les installations dédiées à la collecte, au stockage, au tri et au traitement des déchets des quelques 175'000 habitants du périmètre.

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 5/2011 RELATIF A L'AUTORISATION D'ACQUISITION ET D'ALIENATION DE FAIBLE IMPORTANCE (ART. 4, CH. 6 DE LA LOI SUR LES COMMUNES ET ART. 13, CH. 5 DU REGLEMENT DU CONSEIL GENERAL) ACCORDEE A LA MUNICIPALITE POUR LA LEGISLATURE 2011 - 2016

Monsieur Eric Huber, rapporteur de la commission nommée à cet effet, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote à main levée.

Le Préavis N° 5/2011 est accepté à l'unanimité.

3. PREAVIS MUNICIPAL N° 6/2011 RELATIF A L'AUTORISATION DE PLAIDER ACCORDEE A LA MUNICIPALITE POUR LA LEGISLATURE 2011 – 2016

Monsieur Dominique Berset, rapporteur de la commission nommée à cet effet, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote à main levée.

Le Préavis N°6/2011 est accepté à l'unanimité.

Monsieur le Président nous donne lecture des deux extraits de PV concernant ces préavis. Ils sont adoptés sans avis contraire.

4. a. NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS PERMANENTES (POUR LA DURÉE DE LA LÉGISLATURE 2011 – 2016)

Commission de protection des données informatiques

Sont nommés : MM. Dominique Berset, Jean-Jacques Chanson, Philippe Martin et Michel Corbaz comme suppléant

Commission de recours en matière d'imposition

Sont nommés : MM. Jean Gumi, Claude Hanggeli, Jérôme Lancia et Pierre Cochand comme suppléant

**4. b. NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS PERMANENTES
(POUR UNE ANNÉE)**

Commission de gestion

Sont nommés : MM. Laurent Borgeaud, Eric Huber, Michel Bally
et Mirko Bonfadelli comme suppléant

Commission des finances

Sont nommés : MM. Michel Corbaz, Jean Rossier, Jean-Claude Mounir
et Claude Rapin comme suppléant.

5. NOMINATION D'UN SCRUTATEUR

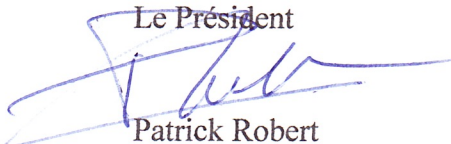
Suite à la démission de Mme Dutoit du Conseil Général, il faut repourvoir son poste de scrutatrice. Monsieur Dominique Berset se propose et est nommé à cette fonction. Le Président le remercie de son engagement.

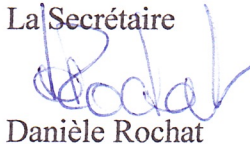
6.- DIVERS

Monsieur Dominique Berset, suite à la séance en compagnie de Mme Marie-Noëlle Mounir et M. Jean-Jacques Chanson lors de l'étude du préavis N° 6/2011, suggère à la Municipalité de prévoir et de provisionner, à l'avenir, un compte pour financer d'éventuelles démarches occasionnant des «frais juridiques».

La Municipalité lui répond que cela est prévu.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21H00.

Le Président

Patrick Robert

La Secrétaire

Danièle Rochat